

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2017

Présents : Jean-François COMBESCOT, Marie-José COURREGES, Louis DINTRANS, Maryse JOUANOLOU, Alain LASSARRETTE, Jérôme LENDRES, Michel NAPROUS, Dominique PAPOT, Francis PLENACOSTE, Magali POINSOT DARGAIGNON.

Absents : Aline ABADIE, Sophie DASTE, Patrick DUBOSQ, Annie LAGRANGE, Jean-Louis PARROT.

Secrétaire de séance : Marie-José COURREGES.

1. Vente du gîte du Moulin.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer les documents relatifs à la vente du gîte du Moulin et des terrains annexes cadastrés : AB-277, 278, 279, 299 et 300 et B-24.

Cette vente est nécessaire au financement des projets d'investissement de la commune dont la finalisation de l'extension de l'école d'Andrest.

Monsieur le Maire ajoute que la commune d'Andrest n'atteignant pas 2000 habitants, l'avis de France Domaine n'est pas obligatoire.

Une offre a été transmise à la commune par l'agent immobilier Monsieur Bernard VERDOUX (A65IMMO.COM) de la part de la famille HANSE au prix de 170 000.00 € net vendeur.

Le Conseil Municipal a délibéré et après un vote à main levée, approuve la vente au prix évoqué par neuf voix POUR et une voix CONTRE.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tout acte en relation avec la vente du gîte du Moulin.

La séance est levée à 18h00.